



540	G	44,2	ST JUIRE	➔	au [STOP], tourner à droite vers le centre bourg	
140	5	44,3	place centrale		CONTRÔLE n° 5/Jeu 16:22/Ven 01:35 / BAL du n° 15 (Alex. VEZIN)	la BAL est dans le mur à droite du [Cédez Passage], à gauche du coiffeur
					restaurant le St Georges/02 51 27 86 91/(fermé à 15h)	
					distributeur de baguettes	
					toilettes publiques	
			place centrale	←	monter à gauche la [rue de Champignon]	
100			venelle à droite	↗	obliquer à droite dans le petit passage vers [Salle de la DRAGONNE]	
40			église	➔	prendre la rue vers la droite	
210			aire de jeux		bivouac	
					robinet. Attention, ensuite pas d'eau avant 16 km	poubelle
30	H	44,7	aire de jeux	←	prendre la rue vers la gauche	
170			X chemin	↑	filer en face dans le grand chemin	
730			X en T (route)	←	prendre la petite route vers la gauche	
330	I	45,9	calvaire / X RD 41	↑	traverser la RD et prendre le grand chemin en face	long passage dans la plaine
1 290			petite bosse	➔	prendre à droite un large chemin empierré sans haies	
240			X en T (chemin)	←	prendre le grand chemin vers la gauche	
440	J	47,9	X chemin herbeux	↗	suivre le grand chemin vers la droite (petit pont)	
670			X en T (RD 52)	↗	prendre la RD vers la droite	
110	K	48,7	aussitôt	←	tourner à gauche sur la petite route de [La Guillemandière]	
460			avant le Manoir	←	au manoir, prendre la route vers la gauche	
170			X chemin	➔	prendre le 1er chemin vers la droite (sans haie à gauche sur 60 m)	
280	L	49,6	La Perrochionière	↗	prendre la route vers la droite (petite mare à votre droite)	
80			maison N° 47		abri: aller à gauche jusqu'au n° 49. Avancer dans la cour jusqu'à l'abri	18 m². Electricité disponible
			maison N° 47	↗	continuer sur la route	
100			1ère route à gauche	←	prendre la route à gauche vers <La Jambotterie]	
260			X route	↑	en face sur un large chemin à l'opposé de [sentier]	
550	M	50,6	X chemins	↑	continuer en face. Le chemin se rétrécit	